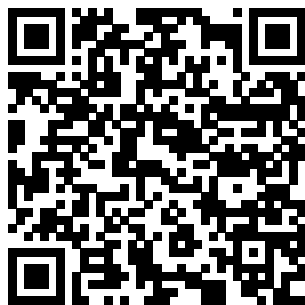


# M. MONTESINO Guillaume



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 avril 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 12 août 2021 sous réserves d'incidents**

**Avis de saisine de légataire universel - délai d'opposition**

**Article 1007 du Code Civil**

**Article 1378-1 du Code de Procédure Civile**

**Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 11 novembre 2012, Monsieur Guillaume **MONTESINO**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 3 impasse des Jumeaux chemin de l'Arrousaire, né à DALIAS, (ESPAGNE) le 6 décembre 1926, décédé à AGADIR (MAROC), le 8 mars 2021, a consenti des legs universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 9 août 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine et dont la copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal judiciaire de AVIGNON, le 10 août 2021. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Laurence GUILIÉ, notaire à AVIGNON (Vaucluse) 2 place Saint Lazare, référence CRPCEN : 84006 chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion Le Notaire



Écrit par Echo du Mardi le 12 août 2021

3951753

Publié le 12/08/2021